

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 5 avril 2023, à 19 heures 30, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme ROHART
Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, Mme CALOONE, M. CAROUX, Mme
LEBLANC, M. GHELEIN

Absents, excusés : M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSHELDE, M. CEROUTER, M.
MAERTEN, Mme LENIERE, Mme VAN DE ROSTYNE

Pouvoirs : M. VANOVERSHELDE à M. CRINQUETTE, M. CEROUTER à M. SCHRICKE, Mme
LENIERE à Mme VENNIN, Mme VAN DE ROSTYNE à Mme DEGRAVE

Secrétaire de séance : M. GOSSEY

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées :

N°	Objet
10	Taux des contributions directes pour l'année 2023 <i>Adoptée par 14 voix pour et 2 voix contre</i>
11	Budget primitif 2023 <i>Adoptée par 14 voix pour et 2 voix contre</i>
12	Attribution des subventions 2023 <i>Adoptée par 12 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention</i>
13	Mise en place de la M57 – Application de la fongibilité des crédits <i>Adoptée par 15 voix pour, 1 voix contre</i>
14	Aménagement d'un espace intergénérationnel rue du 8 mai 1945 Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'Aide Villages et Bourgs <i>Adoptée à l'unanimité</i>
15	Aménagement d'un terrain de football à 5 Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport <i>Adoptée à l'unanimité</i>
16	Aménagement d'un passage piéton – avenue du Général de Gaulle Demande de subvention au titre des amendes de police <i>Adoptée à l'unanimité</i>
17	Stationnement sur le parking du centre d'apport volontaire Redevance d'occupation du domaine public <i>Adoptée à l'unanimité</i>
18	Réseau de lecture publique – Avenant à la convention de service commun et modification des tarifs d'inscription au réseau <i>Adoptée à l'unanimité</i>
19	Réseau de lecture publique – Adhésion au groupement de commandes entre la C.C.F.I et ses communes membres pour la mise en place de la RFID (Radio Fréquence IDentification)

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc Schricke



Le Secrétaire de séance
M. Edouard GOSSEY

